









PROJET DE LIAISON ROUTIÈRE

FOS SALON

Groupe de travail thématique

Milieux naturels et

« Territorialisation de la démarche Eviter Réduire Compenser (ERC)»



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement 28 avril 2022

























Accueil mairie d'Istres

























Introduction et accueil des participants

Cédric MARY, DREAL

Adjoint au chef de l'unité maitrise d'ouvrage



















Tour de présentation des intervenants/prestataires

DREAL PACA – STIM

- Cédric MARY, adjoint au chef de l'unité maitrise d'ouvrage
- Magali MOINIER, chargée de mission
- Rémy JOSSO, chargé de mission

EGIS - Bureau d'études techniques

- Arnaud GIRON
- Marie-Christine MONTANO
- Marc NAKHLE

Nicaya conseil – Animation / Facilitation

- Adeline PRATLONG
- Jordan FLEURUS
- Anaëlle BARRES





Tour de présentation des participants & recueil des attentes

Attentes exprimées lors de l'inscription au groupe de travail :

- Évoquer la question des étangs : classés Natura 2000, saturés en sans vie
- Apporter sa pierre à l'édifice

• ...

Merci d'indiquer votre Nom, votre fonction ainsi que vos attentes pour ce groupe de travail thématique ?





Garants de la concertation continue

2 garants qui veillent :

- à la qualité, à la sincérité et à l'intelligibilité des informations diffusées au public
- au bon déroulement de la concertation

Leur rôle : Prescrire, conseiller, servir de recours, rendre compte en s'appuyant sur :

- Les recommandations faites dans le compte rendu du débat public ;
- Les engagements pris par le maitre d'ouvrage;
- L'avis de la CNDP sur la qualité des réponses du maitre d'ouvrage

Garants:

- Jean-Michel FOURNIAU
- Audrey RICHARD-FERROUDJI



Ordre du jour

Durée	Séquence du groupe de travail		
15 min	 Accueil des participants Introduction du groupe de travail Présentation et recueil des attentes et besoins 		
10 min	 Le projet : décision ministérielle de 2021 et calendrier Processus de concertation et objectif des groupes de travail thématiques 		
20 min	 Présentation des enjeux environnementaux/milieux naturels identifiés en lien avec le projet Méthodologie des études environnementales engagées 		
50 min	 Atelier de travail : enrichissement des enjeux « milieux naturels » à prendre en compte pour le projet Partage collectif du travail en atelier 		
15 min	 Présentation de la démarche de territorialisation de la séquence « éviter réduire compenser » de la DREAL PACA 		
10 min	Suites et clôture de la séance		



Charte de vie du groupe

Règle de base

Tout le monde a raison...
... Partiellement !!!



- Interaction constructive : pratiquer le « OUI ... ET »
- Pas de jugement
- Écoute entre participants
- Bienveillance
- Travailler de manière décontractée
- Déconnexion : rallumer vos téléphones et vos tablettes en fin de réunion

Autres besoins de votre part ?













1

Rappels de la décision ministérielle et du processus de concertation

















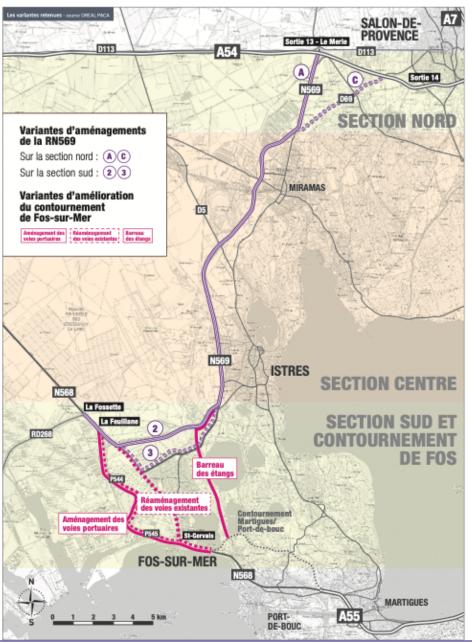
La décision ministérielle du 29 juin 2021

Principes de réaménagement et statut de la route

- Réaménagement de la RN 569 entre Fos et l'A54 et amélioration des conditions de contournement de Fos-sur-Mer
- Le statut de route express sur la totalité de l'itinéraire. La section Nord pourrait bénéficier du statut d'autoroute par adossement à la concession ASF
- Le recours à des vitesses maximales autorisées réduites : 90 km/h voire 70 km/h au droit des zones urbanisées
- Le principe d'un réaménagement de la RN569 selon :
 - > un profil en travers à 2x2 voies en section courante
 - un aménagement en place des routes existantes en majorité et des échangeurs dénivelés conciliant :
 - les besoins de trafic,
 - la préservation de l'environnement
 - la maîtrise des délais de réalisation

Le tracé retenu par la décision ministérielle 2021





Calendrier du projet



2014 - 2015

- Concertation continue et études d'opportunité
- Saisine de la CNDP

1^{er} sept 2020 - 31 janv. 2021

Débat public

29 juin 2021

Décision ministérielle

Courant 2022

- Poursuite des études
- Concertation continue

Fin 2022

- Choix de la variante préférentielle
- Décision de financement du projet

2023

Études préalables à la Déclaration d'Utilité Publique du projet

2024

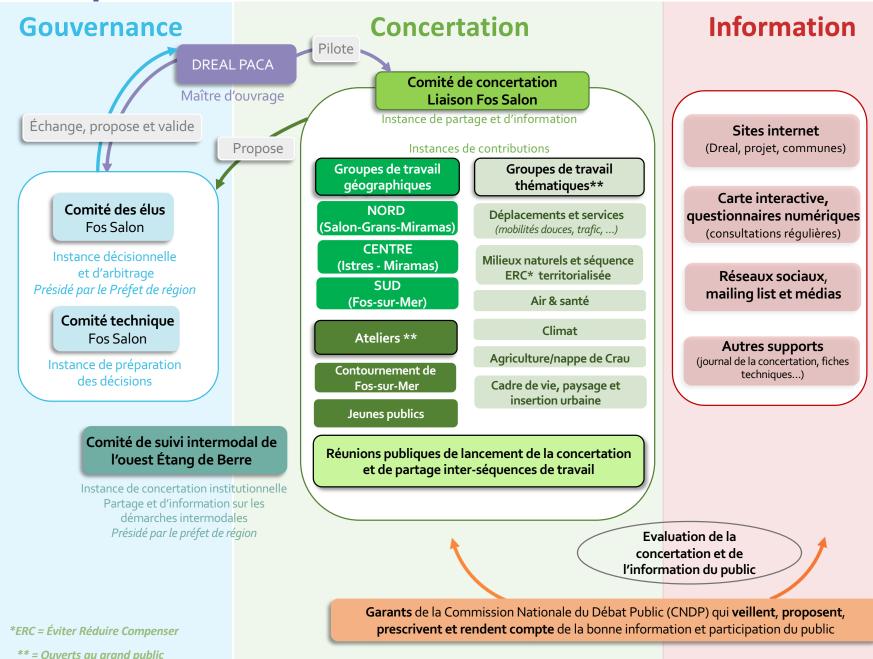
- Enquête publique
- Arrêté de Déclaration d'Utilité Publique



Objectifs de la concertation continue

- Recueillir les contributions des participants pour élaborer un projet approprié
- Partager les connaissances des acteurs de terrain et les études techniques
- Informer les parties prenantes de l'avancement du projet et du processus

Le dispositif de concertation continue





Objectifs des groupes de travail thématiques

- Maintenir le lien avec les différents parties prenantes pour co-construire le projet de liaison Fos-Salon
- Travailler sur la prise en compte des enjeux territoriaux dans l'élaboration du projet de liaison Fos-Salon
- Définir les mesures inhérentes au projet de liaison Fos-Salon
- Adapter l'infrastructure aux besoins et aux évolutions du territoire
- Anticiper les besoins pour la conduite des études et les phases à venir du projet
- Disposer d'une vision appropriée du territoire pour concevoir le projet de liaison Fos-Salon

Calendrier de la concertation



		Étape de concertation
	Séquence n°1 Mars – Été 2022	1 ^{er} mars 2022: Réunion publique de lancement de la concertation
4		 Mi-mars à mai 2022 : Séance n°1 des groupes de travail (géographiques et thématiques) : Partage de connaissances : situation territoriale, enjeux et dynamiques d'évolution à prendre en compte pour le projet
		Mai 2022 : Comité de concertation n°1
		Fin juin 2022 : Retour vers le public
Poursuite des études	Séquence n°2 Été 2022	 Séance n°2 des groupes de travail (géographiques et thématiques) Point d'avancement de l'état initial et du diagnostic Orientations de tracé et aménagement Ajustement et enrichissement
		Retour vers le public
—		Comité de concertation n°2
	Séquence n°3 Automne 2022	Séance n°3 des groupes de travail (géographiques et thématiques) • Contribution à l'évaluation partagée des variantes d'aménagement (en vue de la comparaison des variantes et du choix de la variante préférentielle)
		Comité de suivi intermodal
		Retour vers le public





Questions ou clarifications?













2

Présentation des enjeux environnementaux et naturels identifiés

















Le projet Liaison Fos-Salon et les milieux naturels



- sur les milieux naturels
- La séquence ERC

3 projets d'infrastructures routières portés par la DREAL...

- Contournement de Martigues Port de Bouc
- Contournement d'Arles
- Liaison Fos-Salon

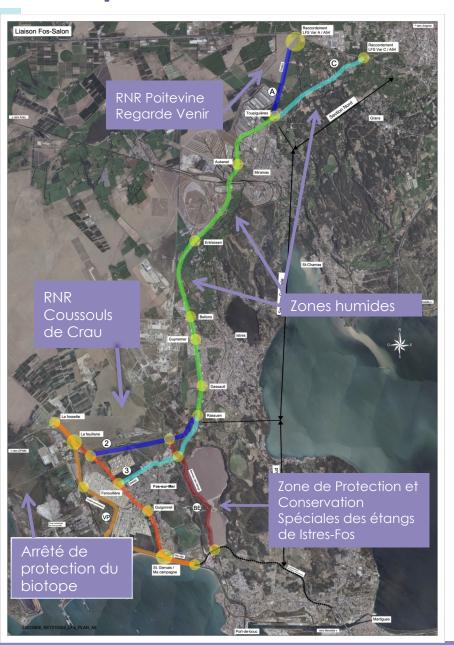
... sur le territoire élargi de la plaine de Crau offrant des paysages, des cultures et une biodiversité riches et divers

Volonté de la DREAL PACA de concilier :

- Préservation de la biodiversité et des milieux naturels
- Poursuite raisonnable du développement d'infrastructures et d'aménagement urbain

Un patrimoine naturel exceptionnel





Le territoire du projet est composé d'une mosaïque de milieux écologiques très variés

- Collines et étangs d'Istres-Fos
- Zones humides
- Steppes de Crau
- Zones bocagères





Des questions ou clarifications ?













3

Méthodologie des études environnementales

















Méthodologie en cours

Phase d'appropriation et méthodologie

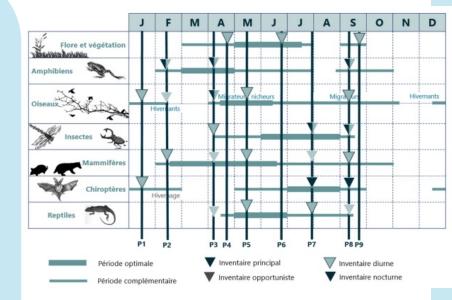
- Appropriation des études antérieures
- Travail bibliographique, collecte de données
- Partage de la méthodologie d'étude
- Définition des zones d'étude
- > Identification des partenaires extérieurs



Méthodologie en cours

Caractérisation de l'état initial

- Travail d'inventaires sur 12 mois par des écologues sur les habitats, la flore, les zones humides et la faune (oiseaux, chauves-souris, amphibiens, mammifères terrestres, reptiles, insectes)
- Synthèse des inventaires écologiques
- Interprétation des enjeux
- Hiérarchisation des enjeux
- Partage de l'état initial de la zone d'étude







Des questions ou clarifications ?













4

Travail en atelier

















Travail en forum ouvert



Objectif du travail

Recueillir vos contributions sur les:

- Les enjeux environnementaux et naturels
- La méthodologie des études environnementales
- → à prendre en compte pour la conception du projet de liaison Fos-Salon



Organisation du travail

3 espaces de travail:

- Espace Nord (Istres- Les Bellons)
- Espace Sud (Istres Sud Barreau des étangs)
- Espace « Méthodologie des études »



Méthode de travail proposée

- Identifier les enjeux environnementaux/naturels sur la carte avec un numéro
- Détailler les enjeux identifiés sur le paperboard
- Un animateur notera vos réflexions et vos contributions sur chaque espace de travail





Des questions ou clarifications sur les modalités de l'atelier forum ouvert ?





Forum ouvert

Les participants sont invités à se déplacer et à contribuer sur les différents espaces de travail







Partage collectif des contributions

Chaque hôte de table partage à l'ensemble des participants les contributions de sa table

Le partage se fait sans jugement ou débat, uniquement des questions de clarification si nécessaire

Des compléments ou clarification sur ce qui a été restitué?















5

Présentation de la démarche de territorialisation de la « séquence ERC » de la DREAL

Méthodologie et diagnostic















Sommaire

POINT 1 // La problématique et les objectifs de la démarche

POINT 2 // Les valeurs et les enjeux de la plaine de Crau élargie

POINT 3 // Zoom sur la liaison Fos-Salon

POINT 4 // Première séquence d'évitement sur les variantes

POINT 5 // Etapes en cours et à venir

POINT 1 // La problématique et les objectifs de la démarche

Un renforcement des exigences en matière de préservation de la biodiversité et d'aménagement du territoire

Une évolution récente des réglementations :

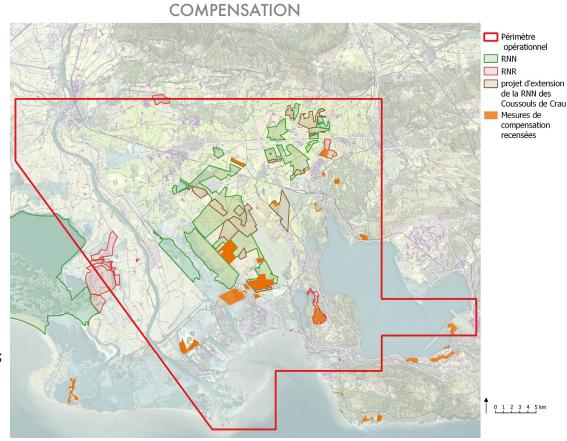
- Loi du 08/08/2016 pour la reconquête biodiversité qui fixe un objectif d'absence de perte nette de la biodiversité à l'issue de la séquence ERC.
- Artificialisation des sols : Loi climat et résilience du 24/08/2021 qui fixe l'objectif de réduire de moitié l'artificialisation dans les 10 ans et d'atteindre le le zéro artificialisation nette d'ici 2050.

Un contexte écologique spécifique et riche avec des dynamiques de projets soutenues :

- Difficultés rencontrées par la DREAL/STIM sur les projets routiers sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat
- Difficulté croissante d'anticiper les mesures ERC à mettre en œuvre sur ces projets qui s'inscrivent dans une longue temporalité.
- Lacunes constatées sur la déclinaison de la séquence ERC par projet sur l'inadéquation du périmètre d'étude des impacts, l'insuffisance de l'évitement et de l'analyse des effets cumulés.
- Une gouvernance éclatée sur le territoire et des stratégies d'acteurs non coordonnées.
- Une richesse écologique exceptionnelle de la plaine de la Crau.

Une augmentation des exigences des mesures ERCA mais à l'efficacité toujours incertaine

- > Une efficacité des mesures restant
- > à démontrer et difficile à préciser.
- > Très peu de remontée des MOA sur
- > la mise en œuvre des mesures
- > de compensation.
- > Un coût croissant des mesures de
- > compensation mais
- > une efficacité bien incertaine.
- > De nombreuses mesures de
- > compensation
- > en continuité des réserves naturelles
- > et progressivement intégrées
- aux espaces protégés.



ZOOM SUR LES MESURES DE

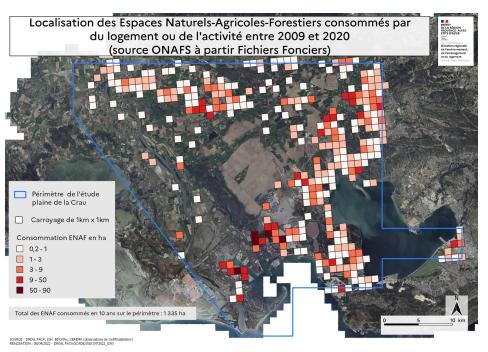
Une artificialisation en limite de la plaine de Crau

Environ 1400 ha artificialisés en 10 ans dans un périmètre d'étude de 140 000 ha (1% du territoire).

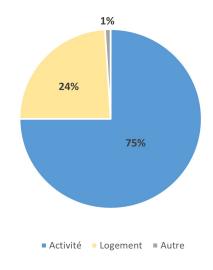
Plusieurs secteurs particulièrement touchés :

- > ZIP dont secteur de la Feuillane et du Tonkin.
- > Extension des zones urbaines autour de l'A54.
- Crau urbaine sur l'ensemble de l'axe de la RN569.

ARTIFICIALISATION ENTRE 2009 ET 2020



Répartition du flux de consommation d'espaces par destination entre 2009 et 2020 (espace NAF) (%)

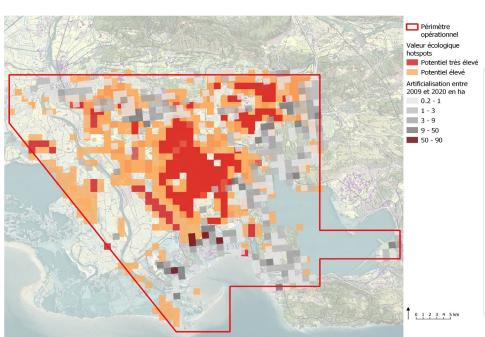


Une artificialisation touchant des milieux les plus riches écologiquement

Une démarche d'évitement mise en oeuvre à l'échelle du territoire...

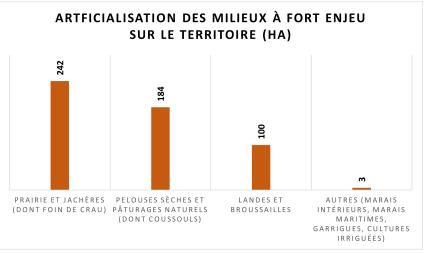
- > Evitement du coeur des milieux les plus riches écologiquement et patrimoniaux.
- > Extension des zones déjà urbanisées.

ARTIFICIALISATION + HOTSPOTS DE BIODIVERSITÉ



...toutefois un rythme d'artificialisation impactant des milieux les plus riches écologiquement :

- Présence de milieux patrimoniaux en limite des zones urbanisées.
- > 1/3 des surfaces artificialisées concernant les milieux naturels les plus riches : 529 ha.
- Un impact sur ces milieux difficilement réversible à irréversible.



Comment concilier l'exigence de préservation de la biodiversité et la réalisation des projets nécessaires au territoire ?

En partageant un état des lieux du territoire :

- Partager un diagnostic des valeurs paysagères, agricoles et écologiques
- Donner un cadre d'anticipation des incidences des projets sur les milieux naturels
- S'inscrire dans une démarche ERC territoriale pour viser l'absence de perte nette de biodiversité à l'échelle du territoire

En partageant une vision prospective commune :

- Définir une stratégie générale afin d'éviter, réduire les impacts sur la biodiversité
- Organiser les besoins éventuels (mais probables) de compensation avec l'objectif d'absence de perte nette
- Inviter les porteurs de projet à s'inscrire dans la démarche pour faciliter l'instruction réglementaire des projets et leur faisabilité environnementale.

POINT 2
//

Les valeurs et les enjeux de la plaine de la Crau élargie (résultats du diagnostic)

Huit grandes valeurs paysagères, agricoles et écologiques confrontées à des risques et des opportunités





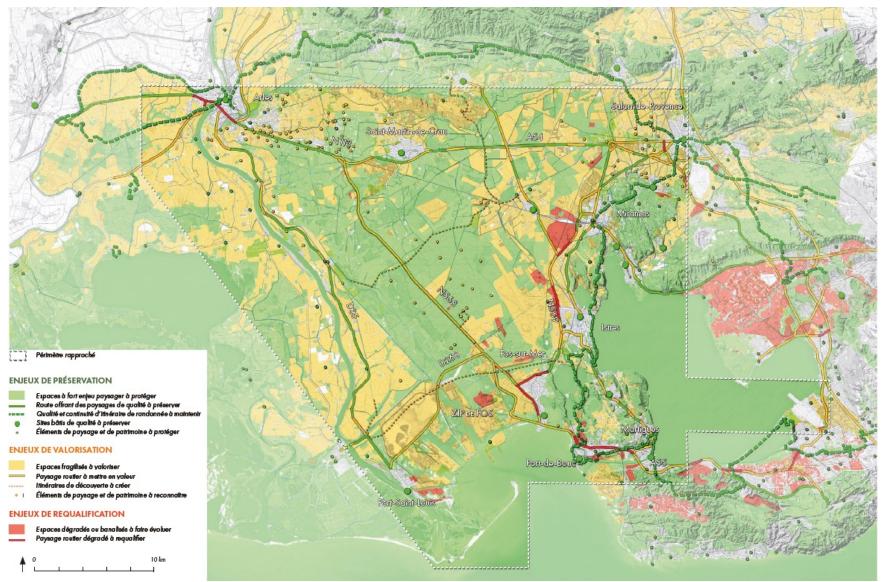


- 1. Des grands espaces ouverts aux horizons variés, mais...
 - Une visibilité sensible des constructions qui s'imposent dans le paysage
- 2. Des ambiances et des milieux étonnamment contrastés, mais ...
 - Une implantation anarchique de grandes emprises monofonctionnelles
 - Un fractionnement et une fragmentation des coussouls préjudiciables à leur qualité paysagère et écologique
- 3. Des ambiances spécifiques aux marges de la Crau, mais ...
 - Une artificialisation qui se fait pressante
 - Une opportunité de donner à voir des paysages intéressants
- 4. Une géométrie rigoureuse de l'eau, des haies et des routes, mais ...
 - Une ressource en eau fragilisée
 - > Une complexification des paysages par les aménagements

- 5. Un patrimoine construit qui enrichit les paysages, mais ...
 - Une médiocrité des paysages de la route par les dispositions techniques et L'urbanisation non contrôlée
 - Une opportunité de requalifier des linéaires routiers dégradés
- 6. Un patrimoine naturel qui anime les paysages, mais ...
 - Une compétition pour le foncier, à l'origine d'impacts directs, indirects, cumulés
- 7. Le foin de Crau, une ressource économique qui rend des services écosystémiques mais ...
 - > Une filière vulnérable face à l'urbanisation, à l'évolution des pratiques et au changement climatique Compléments
- 8. Des espaces de nature fréquentés par la population, mais ...
 - > Une double confiscation du paysage

Un paysage à préserver, valoriser ou réhabiliter

SYNTHÈSE DES ENJEUX DE PAYSAGE



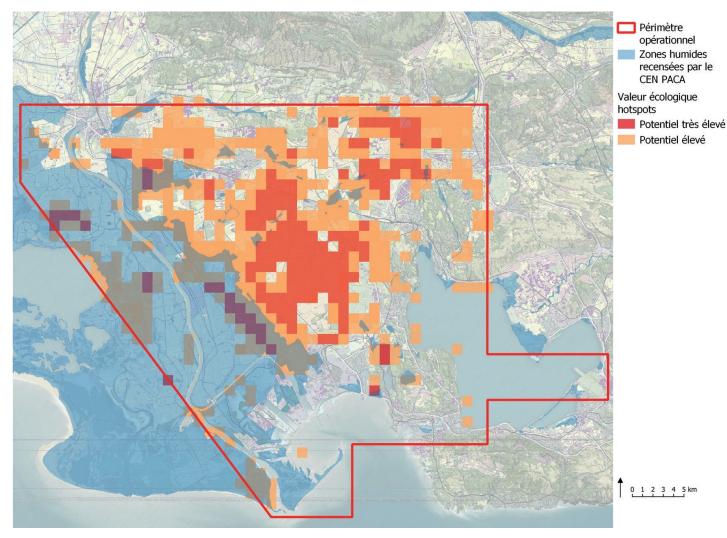
Territorialisation ERC sur la Plaine de Crau // GT Espaces naturels - Liaison Fos-Salon // 28 Avril 2022 FAIRE

Agence Folléa Gautier + TRANS-

Des hotspots de biodiversité de plus en plus fragmentés

HOTSPOTS ET ZONES HUMIDES

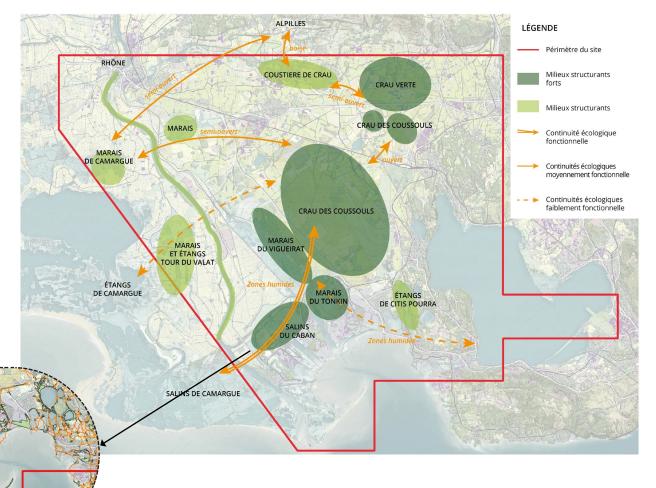
- Une approche de la valeur écologique par modélisation
- > Analyse du potentiel d'accueil de biodiversité par classe d'occupation des sols pour 47 espèces cibles
- > Analyse pour 4 sous-trames : milieu xérique, semiouvert, aquatique et humide et boisé
- 4 niveaux de valeur écologique



Un réseau écologique très dépendant de la fonctionnalité de la plaine de la Crau

SYNTHÈSE DE L'ANALYSE DES RÉSEAUX ÉCOLOGIQUES DU TERRITOIRE (SOURCE : MODÉLISATION GRAPHAB)

- Une approche sur la fonctionnalité des milieux naturels.
- > Une mise en évidence des milieux structurants dans l'organisation des réseaux écologiques.
- Une mise en évidence des fragmentations des réseaux écologiques.



Zoom sur la modélisation de la sous-trame des milieux aquatiques et humides (Fauvette à lunettes).

Des priorités de conservation des milieux selon la réversibilité d'un impact

- 1. LES MILIEUX PRÉSENTANT UNE PRIORITÉ MAJEURE DE CONSERVATION
 - > Priorité majeure :
 - > milieux à
 - > sanctuariser, non conciliable
 - > avec un aménagement
 - > car non compensable.

Priorité de conservation	Milieux visés	Réversibilité d'un impact anthropique sur le milieu
Majeure	Coussouls	
	Marais intérieurs : tourbières	Irréversible
	Marais maritimes : pré-salés	



*Les protections règlementaires existantes (ex : Réserves Naturelles ; espèces protégées) et les études locales (inventaires faune flore, zones humides) peuvent augmenter le niveau de priorité de conservation d'un milieu.



Marais intérieur (Marais de Meyranne)



Marais maritime (salins du Caban)

2. LES MILIEUX PRÉSENTANT UNE PRIORITÉ FORTE DE CONSERVATION

Priorité de conservation	Milieux visés	Réversibilité d'un impact anthropique sur le milieu
	Foin de Crau	
	Autres cultures irriguées	
	Autres zones humides	
	intérieures	
	Lagunes littorales	
	Roselière, jonchaie	
Forte	Laurons Marais à marisque Sansouïre	Difficilement réversible
	Pelouses sèches (autres	
	que coussouls) et	
	pâturages naturels	
	Garrigues	
	Landes et broussailles	
	Coustières	
	Prairie et jachère	













Lagune littorale (PNR Camargue)



Canal de Meyranne



Pâturage ovin

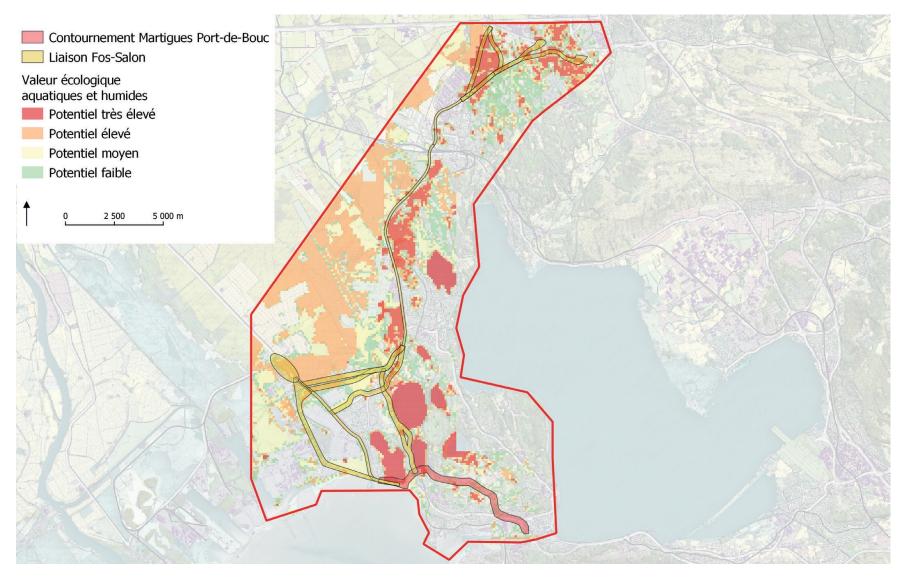


Roselière

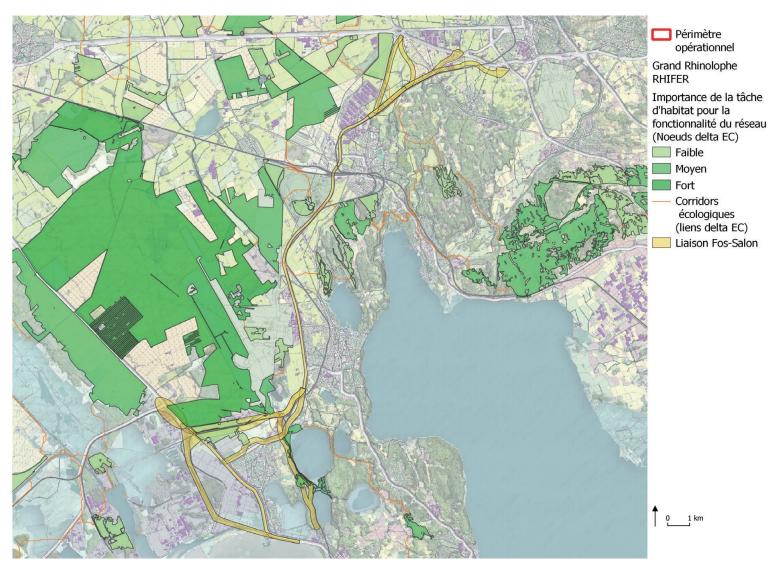
POINT 3

Zoom sur la liaison Fos-Salon

VALEUR ÉCOLOGIQUE_MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES



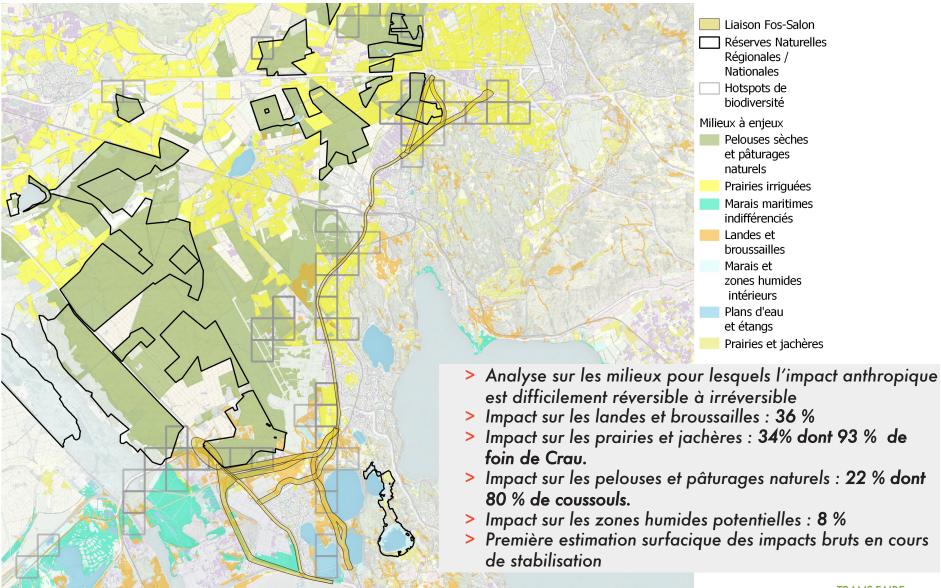
CONNECTIVITÉ ÉCOLOGIQUE_MILIEUX BOISÉS



Territorialisation ERC sur la Plaine de Crau // GT Espaces naturels - Liaison Fos-Salon // 28 Avril 2022

Analyse des impacts bruts sur les milieux à enjeux forts

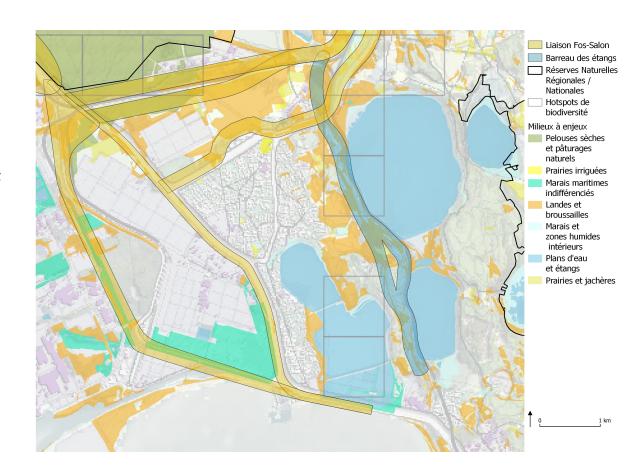
LIASON FOS-SALON



Analyse des impacts bruts sur les milieux à enjeux forts

LIASON FOS-SALON_ZOOM BARREAU DES ETANGS

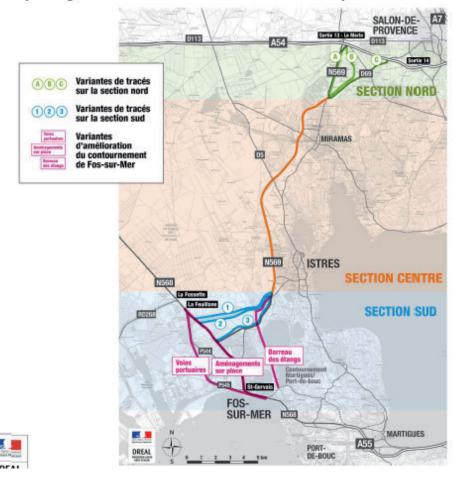
- > Impact du barreau des étangs sur les milieux à enjeux forts : 10 % de l'impact brut global du projet principalement des landes et broussailles et des zones humides
- > Impact plus significatif en terme de connectivité écologique



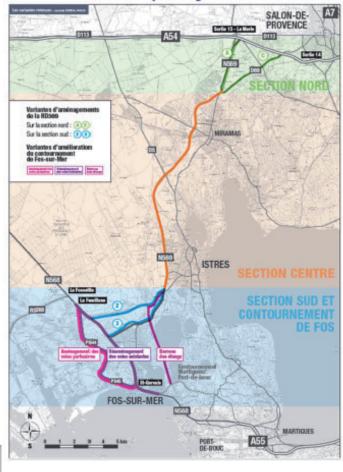
POINT 4
//

Première séquence d'évitement sur les variantes

Le projet soumis au débat public

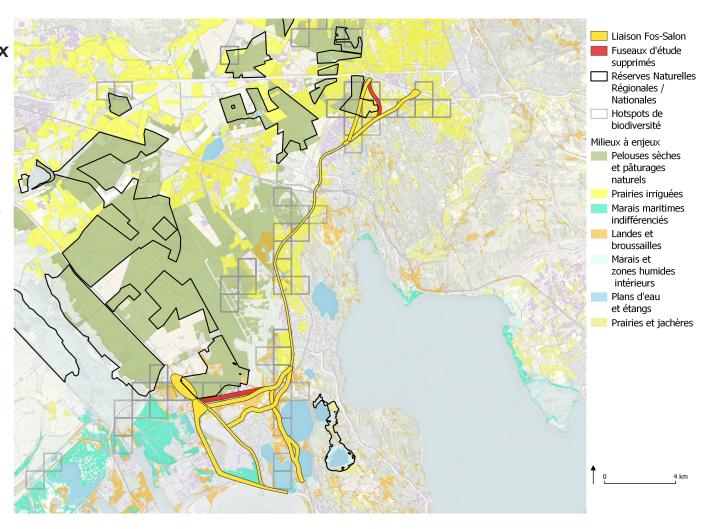


Evolutions du projet



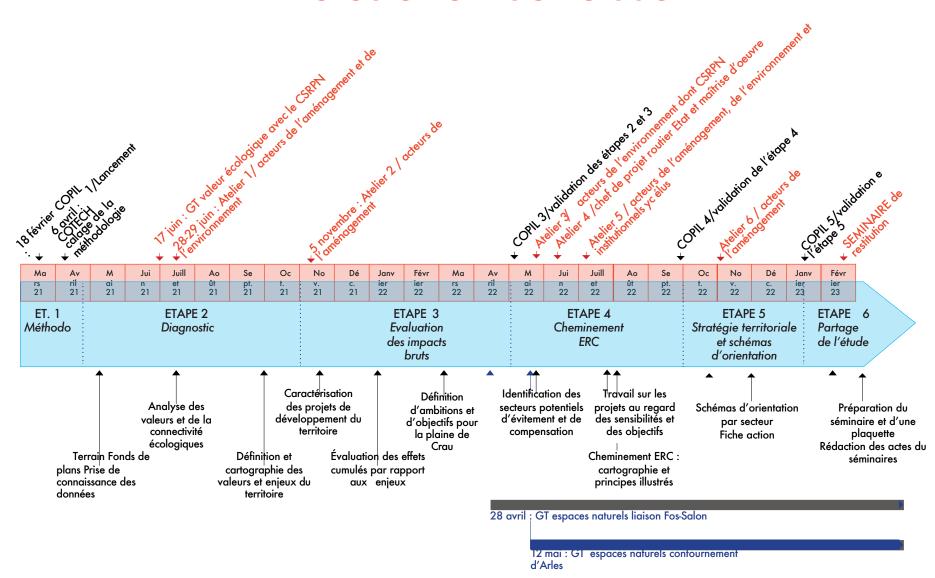
ZOOMS SUR LES FAISCEAUX ABANDONNES

> Impact des faisceaux abandonnés sur les milieux à enjeux forts : réduction de l'impact brut de 32 % avec l'abandon des deux faisceaux impactant les milieux les plus sensibles (25 % de Coussouls évité et 45 % de Foin de Crau évité)



POINT 5 Étapes en cours et à venir

Déroulement de l'étude













5

Suites

















Prochaines étapes des études environnementales

Étude des variantes

- Analyse des sensibilités des enjeux vis-à-vis du projet
- Identification des principaux impacts

Comparaison des variantes

Analyse multicritères des différentes variantes

Étude d'opportunité phase 2

Choix de la variante préférentielle





Date	Étape
Courant mai	Envoi de la synthèse du présent groupe de travail
12 mai	GT Air et santé
Mai-juin*	 GT Contournement de Fos-sur-Mer → 2 juin GT Agriculture / Nappe de Crau → mi-juin
Juin	Retour vers le public
Été 2022	Séance n°2 des GT Thématiques

^{*} Les dates précises des différents groupes de travail seront communiquées sur le site internet du projet : https://www.liaison-fos-salon.com











Un mot de la fin sur votre appréciation de l'atelier













Retrouvez toute l'actualité du projet sur le site internet

https://www.liaison-fos-salon.com



Merci de votre attention













